Contenu de la formation

• Cadre général du droit des entreprises en difficulté

<u>1. Enseignements fondamentaux sur le droit des entreprises en difficulté :</u>

Champ d'application du droit des entreprises en difficulté, Mandat ad hoc, conciliation, prepack-cession, Règlement amiable agricole, Période d'observation, Sauvegarde, Sauvegarde accélérée, Sauvegarde financière accélérée, Redressement judiciaire, Liquidation judiciaire, Rétablissement professionnel sans liquidation, Période suspecte, Les revendications, les restitutions, Les plans, La réalisation des actifs, Les extensions de procédure, Les procédures collectives spéciales ou complexes, Le surendettement des particuliers

2. Les aspects procéduraux :

Procédure civile, Arbitrage, Voies d'exécution, Pratique des greffes et des tribunaux de commerce

3. Les aspects répressifs :

Droit pénal, Sanctions professionnelles

4. Les aspects environnementaux

5. Les aspects internationaux et comparé :

Règlement européen, Droit international de l'insolvabilité, Droit comparé de l'insolvabilité

• Gestion opérationnelle des difficultés des entreprises

1. Les outils nécessaires à l'appréhension et à la gestion des difficultés :

Prévention et détection des difficultés des entreprises, Difficultés comptables et fiscales,

Diagnostic économique social et financier, Diagnostic environnemental, Gestion de l'entreprise,

Gestion des situations de crise et techniques de négociation

2. Les techniques de restructuration d'entreprises en difficulté :

Restructuration économique et financière, Restructuration sociale, Restructuration sociétaire

• Les acteurs des entreprises en difficulté

1. Les débiteurs, dirigeants et associés :

La protection et l'exposition du patrimoine aux risques de l'entreprise (droit du patrimoine, patrimoine d'affectation, insaisissabilité, voies d'exécution, droit patrimonial de la famille), Responsabilité et sanctions dirigeants, Les associés

2. Les organes de la procédure :

Le mandataire ad hoc et le conciliateur, L'administrateur judiciaire, Le mandataire judiciaire, Le juge-commis, Le juge-commissaire, Les contrôleurs, Les représentants des salariés, Le juge consulaire, Le ministère public, Le manager de transition

3. Droit professionnel des administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires :

Statut, Déontologie, Tarif, Gestion de l'étude

• Les partenaires des entreprises en difficulté

1. Les créanciers :

Déclaration et vérification des créances, Règlement des créances

2. Les cocontractants :

Continuation des contrats en cours, Régime des baux

3. Les fournisseurs de crédit :

Banque judiciaire et établissements de crédit, Crédit fournisseur, Affacturage et Dailly

4. Les garants :

Sûretés personnelles, Sûretés réelles

5. Les salariés :

Les créances salariales de sécurité sociale, L'AGS, Le sort des contrats de travail

Pratiques professionnelles

1. Mise en situations professionnelles : Etude et résolution de cas

2. Séminaires d'actualité

3. Travail de recherche personnel encadré

4. Les missions civiles :

Administration provisoire et liquidation des sociétés, indivision et successions, Copropriété en difficulté

• Anglais des procédures d'insolvabilité

• Stage et rapport de stage





MASTER 2 DROIT DES AFFAIRES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ



réation & Impression : DEPIL/PSI - Imprimerie Universitaire - Aix-Mars

La Faculté de droit et de science politique de l'Université d'Aix-Marseille propose à compter de la rentrée universitaire 2018 une nouvelle offre de formation en master 2 avec l'ouverture d'un parcours type en droit des entreprises en difficulté au sein de la Mention de droit des affaires. Ce diplôme universitaire sélectif permet d'acquérir une compétence particulière en droit des entreprises en difficulté dont la parfaite connaissance est aujourd'hui indispensable à l'ensemble des professionnels du droit et du chiffre.

Le Master 2 Droit des affaires spécialité Entreprises en difficulté en quelques mots :

• Le Master 2 permet de compléter la formation générale en droit des affaires avec une spécialisation en gestion des entreprises et en droit des entreprises en difficulté.

Le livre VI du Code de commerce prévoit en effet un ensemble de procédures préventives et curatives complexes destinées à accompagner les entreprises à l'occasion de leurs difficultés économiques, juridiques ou financières.

- Le Master 2 est une formation sélective de très haut niveau avec des débouchés professionnels variés et importants.
 - Les étudiants pourront présenter le concours d'accès aux fonctions d'administrateur ou de mandataire judiciaire sans pouvoir prétendre à un accès direct à la différence des diplômés du master Administration et liquidation des entreprises en difficulté (ALED).
 - Une possibilité d'intégrer l'ensemble des professions du conseil aux entreprises (avocat d'affaire, expert-comptable, expert financier, expert en diagnostic, ...)
 - Juristes d'affaires polyvalents ayant acquis des compétences rares et recherchées, les diplômés du master 2 Entreprises en difficulté ont vocation à s'insérer dans une multitude de secteurs qui nécessitent une maîtrise du droit des affaires :
 - Carrières ou fonctions judiciaires (avocats, juges consulaires, huissiers de justice, clercs d'administrateur ou de mandataire judiciaire, clercs d'avocat, clercs de notaires, clercs d'huissier...)
 - Carrières dans les métiers du chiffre (expert-judiciaire, expert financier, expert en diagnostic, expert-comptable, commissaire aux comptes, comptable, contrôleur de gestion, fiscaliste, analyste crédit et risque bancaire, ...)

- Carrières dans l'entreprise (juriste d'entreprise, cadre administratif, juriste de banque de dépôt ou de banque d'affaires, juriste aux « affaires spéciales » des établissements de crédit, juriste droit social...)
- Carrières de professionnel indépendant (dirigeant de société, entrepreneur, administrateur de société, conseil en entreprise, manager de transition, conseil en gestion de patrimoine...)
- Carrières de l'enseignement et de la recherche (universitaires, enseignement technique, formation professionnelle, édition juridique)
- Carrière dans la fonction publique ou assimilé (soutien aux entreprises dans la fonction publique territoriale, salarié des chambres de commerce et d'industrie, magistrat)

• Le Master 2 Entreprises en difficulté est une formation professionnalisante :

- Accès aux étudiants et aux professionnels en formation continue
- Possibilité, sans obligation, de suivre la formation en alternance
- Stage de trois mois minimum pour faciliter l'insertion professionnelle des diplômés

• Conditions d'accès et sélection :

- Dépôt des candidatures entre Avril et Mai.
- La sélection des candidats titulaires d'un Master 1 droit des affaires ou d'une qualification équivalente s'opère sur dossier et entretien avec les responsables de la formation.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter les responsables pédagogiques de la formation :

Adeline Cerati-Gauthier (adeline.gauthier@univ-amu.fr)
ou Vincent Perruchot-Triboulet (vincent.perruchot-triboulet@univ-amu.fr)
ou la responsable administrative Sylvie Roux (sylvie.roux@univ-amu.fr)